

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 13

Artikel: L'étsergot et la tselnelhie
Autor: Dénééréaz, C.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gent des impressions, des nouvelles, des comérages de quartier à quartier.

Au cours de la plaidoirie de l'avocat de John Cox, le président s'agit sur son fauteuil comme un homme visiblement en proie à une gêne physique. Ses bras disparaissent sous le tapis qui recouvre la table. Enfin ses traits esquissent un sourire de satisfaction, que l'avocat de Cox ne tarde pas à attribuer à l'éloquence de sa plaidoirie. Le malheureux ! comme il se trompe ! Le président est satisfait .. parce qu'il a retiré ses bottines. Ça le gêne, ces petites machines à l'euro péenne.

Les deux juges n'hésitent plus : avec un ensemble parfait, ils imitent la manœuvre habile de leur chef. L'un d'eux va plus loin : ses chaussettes l'incommodent, il les retire.

L'avocat de John Cox a terminé son exposé. Mustapha se défend lui-même ; il parle vite et longtemps. Par sa barbe ! il ne sait ce qu'on lui réclame. Loin d'être débiteur, il est créancier ! Comment le tribunal pourrait-il douter de la parole d'un Turc qui suit religieusement tous les préceptes du Coran.

Le président allume une cigarette : cela signifie que l'audience est suspendue.

L'huissier rentre apportant de nouveau cinq tasses de café.

Tout en humant le café et en fumant les cigarettes, le tribunal discute sur les plaidoyers qu'il vient d'entendre. Les assesseurs européens ne sont qu'au nombre de deux ; les trois juges turcs forment la majorité. Un avis qui peut sauver le défendeur, sujet ottoman, est adopté aussitôt qu'émis. Le président frappe des mains : l'huissier rentre, enlève les tasses et introduit de nouveau John Cox, Mustapha et les avocats.

Un des juges turcs demande à Mustapha s'il possède encore des livres de compte qui datent de six ou dix années ; sur sa réponse affirmative, le président décide que Mustapha les apportera devant le tribunal le dixième jour suivant, et qu'ils seront vérifiés.

Allez donc vous reconnaître dans des livres écrits en turc ! John Cox aurait-il mille fois raison qu'il perdra sûrement son procès. Il part en maugréant, et les avocats sont heureux d'entrevoir une longue suite de vacances. Or c'est là le tribunal mixte, le tribunal sur lequel les consuls ont les yeux. Que penser des autres ?...

Etrange invention.

De nombreux journaux ont parlé du curieux procédé imaginé dernièrement par M. Kernice, chambellan de l'empereur de Russie, pour sauver de la tombe les personnes victimes d'une inhumation prématurée. Rappelons en deux mots, d'après le *Petit Marseillais*, que l'invention de M. Kernice consiste dans un appareil dont le fonctionnement est des plus simples. Par un trou pratiqué dans le couvercle du cercueil passe une tige d'acier portant à son extrémité inférieure une boule de verre qui effleure le sternum. Le moindre mouvement respiratoire du thorax agit sur elle. La tige, protégée par un long tube, qui peut servir de porte-voix, émerge du cercueil, traverse la couche de terre qui le recouvre et se termine à son extrémité supérieure par une boîte qui contient un timbre à sonnerie retentissante et un mouvement d'horlogerie très simple. Lorsqu'on sort du sommeil léthargique, le premier mouvement est pour respirer, et c'est ce premier mouvement qui actionne l'appareil avertisseur.

Si la sonnerie s'arrête, ou n'a pas attiré l'attention des gardiens du cimetière, un drapeau mu par le même mouvement d'horlogerie auquel obéit le timbre, se dresse à 1 m. 50 du sol. Et lorsque les sauveteurs arrivent, par le

tube servant de porte-voix, on peut demander des secours et s'entretenir du fond de sa tombe avec les vivants, écouter leurs conseils et prendre patience.

Malheureusement, les meilleures choses sont accompagnées de si et de mais, témoin les réflexions suivantes que le *XIX^e Siècle* faisait l'autre jour à ce sujet :

Si le projet ne rencontrait d'autre obstacle que la dépense occasionnée par l'installation de l'appareil et l'armée de surveillants qu'il faudrait entretenir de jour et de nuit dans les cimetières à la garde de ces funèbres drapeaux, la solution serait assez facile. Que d'avares donneraient avec empressement tout ce qu'ils possèdent pour revoir la douce lumière et jouer un bon tour à leurs héritiers ! Mais il faut compter avec les hygiénistes et ils sont terribles les hygiénistes, quand il s'agit de défendre les vivants contre les morts qui récalcitraient !

Le système de M. Karnice, nous disent-ils, repose d'abord sur l'hypothèse radicalement fautive de l'immobilité absolue du cadavre dans le cercueil. Quand la vie sensitive et cérébrale s'est arrêtée, toutes les parties du corps ne sont pas également mortes et certains phénomènes vitaux se prolongent sous la terre pendant quelques jours encore. Les cheveux, la barbe et les ongles continuent de pousser. Quand, en 1840, dix-neuf ans après l'inhumation, on ouvrit aux Invalides le cercueil de Napoléon I^{er}, on fut tout surpris de lui trouver un collier de barbe, et les ongles de ses pieds avaient troué ses bottes.

La putréfaction dégage des gaz qui font se soulever et même parfois se retourner les corps. On a vu des bières en plomb, sous la pression des gaz, se bomber au point de devenir sphériques et faire éclater le cercueil de bois qui les enveloppait. La poussée est telle que le plomb lui-même finit quelquefois par s'ouvrir, comme il arriva au cercueil qui contenait les restes du président Carnot, exposé dans la chapelle ardente du palais de l'Élysée.

Nul doute encore que, par les temps d'orage, dans les chaudes soirées d'été, les grands courants électriques terrestres ne traversent les cadavres enterrés depuis peu dans les nécropoles de nos cités. Et il doit alors se produire sous terre de macabres agitations, des soubresauts sinistres.

Ainsi, vous le voyez, les surveillants des cimetières n'auraient pas une minute de répit. Les drapeaux se lèveront de tous côtés, les sonneries électriques tinteront sans discontinuer, et les fossoyeurs, occupés à déterrer les cadavres de la veille, n'auraient même plus le temps d'inhumer les morts du jour.

Il vaudrait certes beaucoup mieux s'abstenir de plaisanter sur des choses aussi graves, mais que voulez-vous, les dernières réflexions du *XIX^e Siècle* nous remettent en mémoire l'histoire de ceux qui étaient chargés d'enterrer les morts après nous ne savons plus qu'elle bataille.

En se livrant à cette triste besogne, ils aperçoivent tout à coup au milieu des morts un soldat qui ouvre les yeux. Ils s'empressent de le mettre à part et de lui donner des soins. Un peu plus tard, un second soldat pousse un soupir qui attire leur attention. Et ils procèdent comme pour le premier. Mais le fait se renouvelant, nos hommes finissent par perdre patience, en s'écriant : « Tant pis, si on voulait tous les écouter, nous n'en finirions jamais ; il n'y aurait bientôt plus de morts !... »

Et d'enterrer dès lors sans pitié et les uns et les autres.

Le nouveau câble franco américain.

On sait qu'un nouveau câble sous-marin doit être jeté l'été prochain à travers l'Océan entre la France et les États-Unis.

L'établissement de cette nouvelle ligne télégraphique a exigé de nombreux travaux préparatoires qui viennent d'être heureusement terminés.

Tout d'abord, il a fallu relever sur les cartes marines les différentes profondeurs et la nature des fonds de la mer, énumérer les accidents de terrain, noter les endroits où l'on se

trouve en présence de sable ou de vase, de coquillages ou de rochers, et dresser enfin un projet de tracé aussi direct que possible, en évitant les grandes profondeurs, les fonds rocheux et les sauts trop brusques du sol sous-marin.

Ce premier tracé a été reporté sur une carte marine à grande échelle et confié au transport *la Drôme*, que le gouvernement avait mis à la disposition de la compagnie française des câbles télégraphiques pour l'achèvement de ses études.

Il s'agissait de reconnaître et de rectifier au besoin la route projetée en procédant à toute une série de sondages. Pendant quarante-huit jours, *la Drôme* a « exploré », si l'on peut dire, tous les fonds de l'Atlantique, entre Brest et le littoral américain, vérifiant les indications de la carte, contrôlant les chiffres donnés pour les profondeurs.

C'est alors seulement qu'on a dressé d'une façon définitive le tracé du nouveau câble transatlantique.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les profondeurs constatées par les sondages atteignent jusqu'à 4,875 mètres et ne sont, sur aucun point, inférieures à 2,100 mètres ; sauf, bien entendu, aux approches des côtes, où les fonds se maintiennent pendant 235 kilomètres, du côté de Brest, et pendant 625, du côté de New-York, au-dessous de 500 mètres.

Détail curieux : une fois le câble parvenu dans les grandes profondeurs, la route se maintient dans des fonds entièrement uniformes, où le sol, s'il s'agissait de la surface de la terre, pourrait aisément se prêter à l'établissement d'une ligne de chemin de fer, sans qu'il fût nécessaire d'avoir recours à des travaux de terrassement.

Le nouveau câble transatlantique aura une longueur de 6,000 kilomètres et doublera les voies de communication télégraphique avec l'Amérique du Nord.

L'étsergot et la tsnelhie.

Ne faut jamé nion mepresi,
Ni lo pourro, ni lo petit.

On dzo que n'etsergot grimpavé
Contre on mouret, et que portavé
Tot son bagadzo su son dou,
Tracive avoué sè corne ein jou
Tot fai dè sa balla coquelhie,
Quand 'na misérablia tsnelhie
Que lo voliavé saluà
Lâi froulé lo fin bet d'âo naz.
L'étsergot ein eut tant dè poaire
Que cein lâi fe veni la foaire ;
Et creinte dè cauquîé guignon,
Reintrâ dein son recouquelion
Sein avâi z'u lo temps dè vaîre
Quoui lâi fasâi dinsè misère.
Portant, quand l'est tot reinfâtâ,
Lâi seimbiè que cauquon lâi fâ :

« Corna, biborna,
Montra-mè ta corna ! »

Et po vaîre et savâi quoui l'est,
Sè déseinfate on boquenet.
Mâ quand vâi 'na petitâ bêta
Que n'avâi ni quiva, ni tэта,
Avoué un petit coo reitrent,
La guegnâ de n'air mepreinte
Et lâi fe : Que vâo-tou, vermena ?
— Eh ! monsu, su voutra cousena,
Kâ ye martso tot coumeint vo ;
Voliavo vo derè bondzo
Et fère avoué vo cognessance.
— Va t'èin âo diablo, à la metsance,
Repond l'étsergot et appreind,
Crouie pétola, que 'na dzein
Còumeint mè tint son reing, sa pliance ;
Mè preinds-tou por onna lemace
Por oussâ mè derè cousin ?
Laisse-mè ! passa ton tsemin !...

Cauquîé teimps après ellia reincontra
Yò lo pourro' étsergo fe montra

Dè braga et dè vanità,
L'orgolliò fe bin embètà :
Alliètà contrè 'na mouraille
Dè yò traitavè dè racaille
Coitrons et vai, lo gringalet
Ve passà on bio prevòlet
Qu'allà sè posà su 'na rouza.
« Po césiquie l'est autra tsouza,
Se sè peinsà noutron luron ;
Y'ein vu fèrè mon compagnon.
Lo faut crià : Bio prevolà !
Vins vers mè, vu ètrè ton frèrè

Et te n'ami, kà te mè plié ! »
L'autro vouâtè quin n'estaffié
Lâi tint dinsè on tant dâo leingadzo ;
Mâ quand recognâi lo vesadzo
Dè cé grand blagueu d'êtsèrgot,
Lâi fâ : « Eh ! tsancro dè rabot !
Ora que su bio ye tè seimblîé
Que t'ès 'na dzein que mè resseimblîé
Et te mè vâo po te n'ami ?
Eh bin, na ! Te m'as mépresî
Du dedein ta balla coquelhie
Quand n'été què pourra tsenelhie ;
Mâ ora que su bio prevolet :
Râva por tè ! »

C.-C. DÉNÉREAZ.

A quoi peut tenir le bonheur d'un ménage.

M. le docteur Véron, de Paris, ancien directeur de l'Opéra, racontait un jour à ses amis l'anecdote suivante :

A l'époque où j'étais directeur de l'Opéra, je vis entrer dans mon cabinet un homme de cinquante ans environ, de belle taille et de bonne mine. A peine fûmes-nous seuls, que mon visiteur se mit à genoux devant moi, et vous concevez si je me hâtai de le forcer à se relever et à prendre un fauteuil.

— Monsieur, me dit-il d'une voix altérée par l'émotion, il est en votre pouvoir de sauver mon honneur et de me rendre le repos.

— En quoi faisant ? lui demandai-je, passablement intrigué de ce début.

— En m'engageant à votre théâtre.

— Vous êtes ténor ?

— Non.

— Baryton ?

— Pas davantage.

— Basse-taille ?

— Je ne crois pas.

— Alors vous êtes danseur ?

— De ma vie je n'ai battu un entre-chat.

— A quel titre voulez-vous donc que je vous engage ?

— En qualité de figurant, mais à une condition absolue.

— Cette condition absolue quelle est-elle ?

— C'est que je tiendrai en chef et sans partage l'emploi des papes, des rois et des empereurs. C'est la clause *sine qua non* de mon engagement. Je comprends que je vous dois quelques mots d'explication ; les voici : J'ai épousé une femme plus jeune que moi et que j'adore comme aux premiers jours de notre mariage, bien que notre union date déjà d'une douzaine d'années. Depuis quelques mois, je m'aperçois que la tendresse de ma femme baisse sensiblement. J'ai l'intime conviction que si je me montrais à ses yeux, trois fois par semaine, vêtu de pourpre et d'or, couvert d'armures étincelantes, le front ceint d'une tiare ou d'une couronne, mon prestige renaîtrait en même temps que son amour.

Monsieur, je vous en supplie, engagez-moi ; réalisez mon ambition. Je serai coulant sur la question des appointements ; j'ai quelques ressources. Ma vie est entre vos mains ; si vous repoussez ma requête, je sens que c'est fait de moi. Il ne me reste plus qu'à mourir.

Tandis qu'il parlait, de grosses larmes coulaient sur son visage, reprit M. Véron. Je me sentis gagné à sa cause, d'autant mieux que nous répétions en ce moment la *Juive*, de Scribe et d'Halévy, et que nous avions justement besoin d'un homme de sa taille, de sa prestance, de sa figure, pour représenter le saint père qui figure dans la procession solennelle du premier acte de cet ouvrage.

Après quelques instants de réflexion, je dis à mon visiteur dont la poitrine haletait, et dont les yeux étaient rivés sur mes yeux :

— C'est entendu, monsieur, je vous engage.

— Et je tiendrai l'emploi que j'ambitionne ?

— Ces rôles seront à vous, à vous seul.

Je n'avais pas fini qu'il s'était précipité de nouveau à mes genoux, et qu'il couvrait de baisers les pans de ma redingote.

La semaine suivante, il fit ses premiers pas sur la scène de l'Opéra dans *Robert le Diable*, où il représenta le prince de Sicile, père de la princesse Isabelle, avec beaucoup de majesté. Il s'était fait une tête superbe ; il était vraiment beau.

Le lendemain, par la poste, je reçus un billet ainsi conçu :

« Soyez béni ! Elle était hier dans la salle ; elle m'a vu ; j'ai reconquis les trésors de sa tendresse. Je vous dois mon bonheur. Tout mon sang est à vous. Vous pouvez le prendre. »

Sur ces entrefaites, il fut question, dans la discussion du budget, de diminuer le chiffre de la subvention accordée à l'Opéra, et je donnai ma démission de directeur. Peut-être avant de prendre congé de mon successeur, aurais-je dû lui recommander mon protégé. J'avoue que je négligeai de m'acquitter de ce soin. Fatal oubli !

Au retour d'un assez long voyage, je trouvai sur mon bureau un nouveau billet de mon homme.

« Monsieur, m'écrivait-il, je suis victime d'odieuses cabales. Non contente de m'enlever le rôle de pape que j'ai créé avec tant de succès dans la *Juive*, la nouvelle direction m'a contraint de figurer dans le cortège en homme du peuple. Elle m'a vu dans cet indigne accoutrement et je sens que son amour m'échappe cette fois pour toujours. Si votre bienveillance ne me vient promptement en aide, je ferai un malheur. »

Je consultai la date de cette lettre ; elle était vieille d'un mois. Je m'informai ; quinze jours auparavant, ce pauvre homme avait mis fin à ses jours.

Jeux de mots.

On a fait de nombreux jeux de mots sur les signes de ponctuation et d'accentuation, mais nous ne connaissons pas encore cette jolie variante, que nous recevons d'un de nos lecteurs :

Monsieur du *Tréma* dit un jour à Mademoiselle de la *Virgule*, son amante : « Avant de me décider à vous épouser, j'ai été aux informations sur votre compte, et j'ai appris que vous aviez des relations avec Monsieur le *Point*. J'en suis très vexé. Veuillez donc renoncer à l'espoir du *trait d'union* qui devait vous faire entrer dans ma *parenthèse*. »

Mademoiselle de la *Virgule* lui répondit d'un *accent aigu* :

— C'est une indigne calomnie !

— *Point d'exclamation !* fit Monsieur du *Tréma* d'un *accent grave*.

— Je veux savoir qui vous a si mal renseigné, reprit Mademoiselle de la *Virgule*. Il n'y a que Mademoiselle *C-dille* qui soit capable...

— Assez ! Je ne souffrirai *point d'interrogation*.

Et, sous le coup d'une pareille *apostrophe*, Mademoiselle de la *Virgule* courba la tête en forme d'*accent circonflexe* et sortit en fermant les *deux points*.

Nettoyage des taches de graisse sur les parquets. — Faites bouillir dans l'eau, parties égales de terre à foulon et de potasse d'Amérique — que vous trouvez chez le droguiste — environ 100 grammes de chaque pour 1 litre d'eau. Etendez cette solution bien chaude sur la partie du parquet tachée d'huile ou de graisse, où vous la laissez 10 à 12 heures, suivant l'importance des taches. Enlevez ensuite par un lavage à l'eau et au sable fin.

Boutades.

La scène se passe dans un restaurant.

Un consommateur donne depuis un certain temps des preuves d'impatience.

Soudain, il appelle :

— Garçon !

— Monsieur ?

— Tout-à-l'heure, le potage était d'un fade ! Maintenant, ce filet madère n'a aucun goût.

Rien n'est donc salé dans votre établissement ?

Le garçon esquisse un gracieux sourire et d'une voix paisible :

— Je crois que monsieur ne dira pas ça quand je lui apporterai l'addition.

Aux chutes du Niagara :

Un touriste, au guide. — Est-ce que nous approchons de la cataracte ?

Le guide, sans s'émouvoir. — Oui, monsieur, c'est tout près, et si ces dames voulaient bien se taire un instant, vous entendriez le bruit formidable...

Mme X..... est d'une distraction proverbiale.

Voici l'une de ses dernières gaffes :

Une jeune veuve encore tout endeuillée s'entretenait avec elle du malheur qui venait de l'accabler.

— Ah ! soupira brusquement Mme X....., je vous plains de tout mon cœur, ma pauvre amie, d'avoir perdu votre mari !

Et elle ajouta, l'esprit ailleurs :

— N'aviez-vous que celui-là ?

Un bon bourgeois est assailli, place Maubert, à quatre heures du matin, par un voyou bien armé.

— Allons ! fait le bourgeois en tremblant, vous voulez ma montre ?

— Ben sûr, reprend l'autre, que je ne t'arrête pas pour te demander ton opinion politique !

Pendant les vendanges.

La marquise de... regardait de pauvres gens occupés à remettre des cercles en fer autour d'une grande cuve.

— C'est là-dedans que vous foulez vos raisins, sans doute ? demanda-t-elle.

— Oui, madame.

— Est-il vrai que vous les pressez avec les pieds.

— Mais certainement, madame.

— Quelle horreur !

— Oh ! madame, fit alors un des paysans, nous ôtons nos souliers !

RÉPARTIE.

Un vieux marin qui a beaucoup voyagé raconte des histoires invraisemblables.

— Un jour, disait-il à un docteur de ses amis, je me trouvais perché au sommet du grand mât de mon bâtiment... Un violent coup de roulis me fit lâcher prise, je tombe de cent pieds de haut à fond de cale.... je me relève.... intact.

— Et moi, dit le docteur, je viens de faire plus fort que ça : je viens d'entendre votre histoire, je tombe... des nues... et, voyez, je ne m'en trouve pas plus mal.

Découvert, dans une des plus vieilles rues de Paris, l'enseigne suivante — à méditer :

« L... matelassier, répare les objets de literie, fait les matelas, bat les tapis et sa femme aussi. »

THÉÂTRE. — Pour prendre congé de nous — jusqu'à la saison prochaine — M. Scheler a monté, comme ces dernières années, une pièce à grand spectacle : **Les enfants du Capitaine Grant**, par Jules Verne et d'Ennery. La première représentation a eu lieu hier. Tout a marché à souhait. L'interprétation est excellente, les ballets, les costumes et les décors sont superbes. C'est un vrai succès, qui, pendant une semaine ou deux, va faire du théâtre le rendez-vous de tous les Lausannois et de leurs voisins. Il y a représentation chaque soir et, de plus, le samedi et le dimanche, en matinée. — Billets en vente chez MM. Tarin, libraire, et L.-O. Dubois, magasin de cigares.

L. MONNET.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Hova-d